



Commune mixte de Petit-Val

Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Tél. 032 484 94 70
Email admin@petit-val.ch

Demande de bons de garde pour la période 2023/2024

Dès à présent, les parents domiciliés à Petit-Val peuvent solliciter des bons de garde pour les places en crèche ou en famille d'accueil pour l'année 2023/24.

La demande doit être présentée via la plateforme www.kibon.ch et une confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la Commune de Petit-Val avant le début de la prise en charge.

Pour obtenir un subventionnement dès août 2023, la demande complète doit impérativement être déposée à l'administration communale jusqu'au 31 juillet 2023 au plus tard.

En cas de délai non-respecté, le début de la prise en charge sera repoussé d'un ou plusieurs mois.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration www.gsi.be.ch (famille et société) ou auprès de Mme Schranz à l'administration communale (le mardi) 032 484 94 70.

Souboz, le 26 avril 2023

Conseil communal